

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Fête du Travail: un seul vœu, relancer l'économie

À Libreville, la journée du 1er mai était l'occasion pour le gouvernement et les acteurs du monde du travail de faire le point de l'activité économique, mais surtout des acquis des travailleurs et des chantiers en cours. Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, ayant insisté sur la notion du dialogue social et la création d'emplois.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

À l'instar de la communauté internationale, le Gabon a célébré ce 1er mai 2022 la 136^e édition de la fête du Travail sous le thème "La relance de l'économie dans un contexte post-Covid-19 pour garantir l'employabilité et l'égalité des chances".

Après deux années de célébration sobre, imposée par les restrictions liées au Covid-19, la journée dédiée aux travailleurs a donné lieu à une série de manifestations à Libreville. Aussi, le président de la République Ali Bongo Ondimba, dans son discours circonstanciel, a réitéré son attachement au dialogue social et son engagement résolu en faveur de la création d'emplois. L'emploi étant selon lui "la clé d'une bonne insertion sociale et d'une démocratisation apaisée". À l'immeuble Arambo, cadre des manifestations, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a procédé à la décora-



La Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda procédant à la décoration des travailleurs à Arambo.

tion des travailleurs méritants qui recevaient pour certains la médaille d'or, et pour d'autres celles d'argent et de bronze. Et comme cela est de tradition, le 1er mai, date certes dédiée aux travailleurs, était aussi l'occasion pour le gouvernement, par l'entremise de sa cheffe, de jeter un regard rétrospectif sur l'état des rapports professionnels de

l'année antérieure.

Selon Rose Christiane Ossouka Raponda, "certains chantiers ont pu aboutir au cours de cette année. Au titre des acquis, on peut noter, entre autres, la promulgation par le président de la République de la loi n° 22/2021 du 19 novembre 2021 portant Code du travail en République gabonaise. La mise en place ef-

fective par le gouvernement de l'opération "un jeune, un taxi", le début de la mise en œuvre des résolutions du forum sur la fonction publique..." Autant de réalisations qui, selon la Première ministre, résultent de la relation synergique impliquant le gouvernement, le patronat et les travailleurs.

S'adressant aux syndicats pré-

sents, Rose Christiane Ossouka Raponda les a d'ailleurs félicités pour leur participation active à ce 1er-Mai post-Covid.

"En poursuivant votre syndicalisme de qualité qui fait de vous une force de proposition, de sensibilisation et d'apaisement des tensions sociales, vous encouragez le gouvernement à traduire davantage en actes concrets la politique sociale au profit du plus grand nombre", a-t-elle poursuivi.

Les travailleurs et travailleuses du Gabon, représentés par les organisations syndicales, ont, quant à eux, pointé les effets néfastes de la pandémie due au Covid-19 sur l'économie gabonaise. Une véritable catastrophe qui, selon Joël Ondo Ella, représentant des organisations professionnelles des travailleurs, est "à l'origine des licenciements massifs, des salaires de pacotille, de la fermeture d'entreprises, de la déréglementation du travail, des congés techniques imposés, non négociés et mal rémunérés", a-t-il indiqué.

Ces bouleversements auraient eu pour conséquence l'accroissement du chômage, pis, de la pauvreté. Cet épisode passé, les travailleurs gabonais ont à travers un manifeste remis à la Première ministre souhaité, entre autres, que soit relancée l'économie avant de plaider pour l'optimisation de leurs conditions de travail. Selon les syndicats des travailleurs, le gouvernement devrait agir à tous les niveaux en mettant l'accent sur l'emploi décent et productif.

"Sur la base d'une gouvernance sociale véritablement inclusive et d'une promotion réelle du travail décent, nous ne serions plus jamais confrontés à autant d'emplois précaires contractés selon la formule du contrat, à autant de chômeurs dus aux licenciements anarchiques, arbitraires, au motif de crise sanitaire, pétrolière et de la dette intérieure", a souligné le leader syndical.

Contrepoint

La sauvegarde des emplois comme impératif

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La célébration de la fête du Travail au Gabon revêt, pour les travailleurs, un sentiment particulier. En ce sens qu'en ce jour, ces ouvriers de la première heure sont invités à exprimer leur ressenti sur leurs conditions de travail au quotidien. Et dans cette logique, c'est le représentant des organisations professionnelles des travailleurs, Joël Ondo Ella, qui a lu le manifeste lors de la célébration du 1er-mai à l'immeuble Arambo dimanche der-

nier en présence des membres du gouvernement dont la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda.

Au nom de l'ensemble des formations syndicales, Joël Ondo Ella a, sur la base du thème retenu, indiqué que "la relance de l'économie dans le contexte post-Covid-19 pour garantir l'employabilité et l'égalité des chances", c'est chercher "comment relancer de manière urgente l'économie gabonaise, afin d'éviter de tomber dans une crise sociale sans précédent. Un thème choisi pour sa pertinence par rapport à l'actualité et qui

interpelle tous les acteurs de la vie socio-économique de notre pays".

Conscient des difficultés auxquels font face de nombreux travailleurs en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le porte-parole des syndicats a invité le gouvernement à revoir sa copie.

"Les interventions du gouvernement devraient permettre la création et la conservation des emplois, le renforcement du tissu social qui respecte l'égalité des sexes et qui soit le plus durable possible. Pour atteindre cet objectif ambitieux, aucune

option ne doit être exclue, entre autres : la réduction des dépenses financières et du train de vie de l'État, le renforcement de la lutte contre la corruption, la réforme fiscale et la lutte contre la parafiscalité, l'adéquation formation/emploi, la révolution de la politique éducative, la diversification de l'économie, l'attractivité des investisseurs, l'auto-emploi et la création des activités génératrices de revenus, la réorganisation du secteur informel, l'amélioration de la gouvernance au sein des organismes de protection sociale et le dialogue social".